



**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 7<sup>e</sup> avril 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets d'adresser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**, concernant **les mesures d'accompagnement mises en place dans le cadre de l'ouverture récente de la troisième voie sur l'autoroute A3**.

L'introduction d'une voie réservée au covoiturage ainsi qu'aux bus constitue une mesure innovante et bienvenue pour encourager une mobilité plus fluide. Afin d'en maximiser l'impact, une communication claire et une sensibilisation efficace auprès des usager-ère-s sont des éléments essentiels. Or, plusieurs observations, notamment relayées dans les médias, font état d'incertitudes quant aux modalités précises d'utilisation et à l'absence de mécanismes de contrôle visibles.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre:

1. Quelles initiatives ont été mises en œuvre en amont de l'ouverture de cette troisième voie afin d'informer le public sur ses modalités d'utilisation ?
2. Quelles mesures concrètes sont actuellement en place pour promouvoir activement le covoiturage ?
3. Madame la Ministre estime-t-elle nécessaire de mettre en œuvre des contrôles mobiles durant la phase transitoire, en attendant l'installation d'un dispositif permanent de surveillance ?
4. Quelle solution technique permanente est envisagée pour assurer le respect des règles d'utilisation de cette troisième voie? Quel est le calendrier prévu pour sa mise en service ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma très haute considération.

Meris Sehovic  
Député